

Dans le cadre de la reprise de votre activité, vous avez certainement mis en place des mesures préalables à votre réouverture, dans un contexte sanitaire exigeant.

Rassurer vos clients, vos **collaborateurs**, vos fournisseurs est au centre de vos préoccupations.

Le respect des mesures d'ordre public s'impose à vous en votre qualité de dirigeant tant sur le plan civil que pénal.

Soyez en mesure de **prouver** de manière certaine la mise en place de ces dernières pour **préserver** vos intérêts et ceux de vos clients.

GRAND OUEST 78 HUISSIERS DE JUSTICE vous accompagne, vous conseille et **constate** la mise en application des mesures sanitaires propres à votre entreprise.



**PROTÉGER VOS
COLLABORATEURS,
PARTENAIRES, CLIENTS OU
ENCORE ADMINISTRÉS**



**SÉCURISER ET FACILITER LA
REPRISE DE VOS ACTIVITÉS**



**ÉTABLIR LA PREUVE DU RESPECT DE
VOS OBLIGATIONS EN QUALITÉ DE
RESPONSABLE**

Ce coût est fixé à **200€HT**, vous précisant que dans la grande majorité des cas cette intervention ne dépasse pas 1 heure.

Au terme des opérations une **attestation** vous est délivrée afin de servir et valoir ce que de droit.